



**MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP**  
**Place des Tilleuls**  
**(91680)**

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58  
✉ [monteloup.mairie@wanadoo.fr](mailto:monteloup.mairie@wanadoo.fr)  
<http://www.courson-monteloup.fr>

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**DIX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE**

*L'An Deux mille douze et le vendredi dix février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire,

Présents :

Mesdames **BAUMELOU** Carole, **MONNERAT** Cathy et messieurs **DOS SANTOS** Carlos, **GIARD** Jean-Claude, **GUENNEC** Daniel, **LABEAUT** Gilles,

Absents:

Messieurs **SAVARIAUD** Laurent, **CHARENTREUIL** Daniel, **GAUTIER** René ;  
Madame **BOUQUETY** Isabelle

Madame **BAUMELOU** Carole est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

- **DETR,**
- **Réserve parlementaire**
- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire demande à ajouter une délibération

- **Rémunération coordonnatrice du recensement**

L'ajout de la délibération à l'ordre du jour est accepté par le Conseil Municipal



**MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP**  
**Place des Tilleuls**  
**(91680)**

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58  
✉ [monteloup.mairie@wanadoo.fr](mailto:monteloup.mairie@wanadoo.fr)  
<http://www.courson-monteloup.fr>

### **DETR.**

La DGE, Dotation Globale d'Équipement est devenue la DETR, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Cette subvention présente cependant les mêmes avantages et conditions d'obtention que la DGE.

La commune de Courson Monteloup remplit les critères pour être éligible.

Monsieur le Maire expose que les toitures de l'école primaire sont d'origine et que les tuiles présentent un état de dégradation avancée.

Selon le devis établi par une entreprise de couverture, le montant des travaux de réfection s'élève à 20.837,02 € HT.

Les travaux faisant partie des opérations éligibles à la DETR ; à l'unanimité le Conseil Municipal décide de les réaliser avec le bénéfice de la subvention, le solde du financement restant à la charge de la commune.

### **RESERVE PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire expose que l'école primaire de Courson Monteloup accueille une soixantaine d'enfants ; le bâtiment qui abrite l'école maternelle comporte une toiture terrasse datant de la construction (en 1981), soit il y a 30 ans.

La durée de vie de l'étanchéité qui est de 15 à 20 ans est maintenant largement dépassée et la couverture souffre de dégradation avancée avec l'apparition de cloques et de fuites d'eau de plus en plus fréquentes.

La réfection totale de cette couverture qui ne remplit plus sa fonction, est devenue urgente et concerne les différentes parties de l'école.

Les travaux portent sur la mise en œuvre d'une nouvelle étanchéité bicouche avec la pose préalable d'un isolant de 80 mm d'épaisseur (contre les 40 mm d'origine, d'où une amélioration de l'isolation thermique) ; leur montant s'élève à 22.666,15 € HT.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux avec le bénéfice d'une subvention au titre de la réserve parlementaire à solliciter auprès du député de l'Essonne ; le solde du financement restant à la charge de la commune.

### **REMUNERATION COORDONNATRICE DU RECENSEMENT**

Madame AMICE Isabelle ayant été nommée coordonnatrice communale, il convient de lui octroyer une prime pour son travail.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de rémunérer Madame AMICE Isabelle pour son travail de coordonnatrice communale lors du recensement INSEE de la population.

**MAIRIE DE COURSON-MONTELOUP****Place des Tilleuls****(91680)**

☎ 01 64 58 90 01 📠 01 64 58 81 58

✉ [monteloup.mairie@wanadoo.fr](mailto:monteloup.mairie@wanadoo.fr)<http://www.courson-monteloup.fr>**QUESTIONS DIVERSES****PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un panneau indiquant l'appartenance de la commune au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, va être installé, route du Golf, à l'entrée du village de Courson Monteloup.

A cette occasion une cérémonie est organisée samedi 11 février dans l'après midi en présence des autres maires de la CCPL dont les communes sont aussi membres du PNR.

**REFECTION GRANGE**

Monsieur le Maire expose que des travaux de réfection de la grange qui abrite les ateliers municipaux est à l'étude. Une subvention à hauteur de 80% peut être demandée au PNR.

Toujours grâce aux aides du PNR, la réfection du chemin autour du golf est également en projet.

**GENDARMERIE - DELINQUANCE**

Monsieur le Maire expose au Conseil sa visite de la gendarmerie lors de la revue annuelle du Commandant de la Compagnie de Palaiseau et du bilan sur la délinquance présenté par le Lieutenant BARON.

Le nombre de cambriolages s'est accru sensiblement depuis le début de l'année dans certaines communes voisines. Les habitants de Courson Monteloup trouveront sur le site internet des informations préventives pour se protéger au mieux contre les cambriolages.

La séance est levée à 23H00.